

Mémorial
du
Grand-Duché de Luxembourg.

Memorial
des
Großherzogtums Luxemburg.

Samedi, 26 janvier 1918.

N^o 5.

Samstag, 26. Januar 1918.

Loi du 26 janvier 1918, ayant pour objet d'allouer un crédit provisoire pour les dépenses courantes de l'État du mois de février 1918.

Nous MARIE-ADÉLAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 22 janvier et., et celle du Conseil d'État du 25 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Article unique. Il est ouvert au Gouvernement un crédit provisoire de 5.000.000 fr. pour couvrir les dépenses courantes à effectuer pendant le mois de février 1918, conformément au projet de budget pour cet exercice.

L'exécution de cette loi sera réglée par arrêté grand-ducal.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 26 janvier 1918.

MARIE-ADÉLAÏDE.

Les Membres du Gouvernement.

L. KAUFFMANN.
L. MOUTRIER.
J. FABER.
M. KOHN.

Gesetz vom 26. Januar 1918, wodurch ein provisorischer Kredit zur Deckung der laufenden Ausgaben während des Monats Februar 1918 bewilligt wird.

Wir Maria Adelhaid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordnetenversammlung;

Nach Einsicht der Entscheidungen der Abgeordnetenversammlung vom 22. Januar et. und des Staatsrates vom 25. dess. Mts., wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird;

Haben verordnet und verordnen:

Einziger Artikel. Der Regierung ist ein provisorischer Kredit von 5.000.000 Fr. zur Deckung der während des Monats Februar 1918 nach Maßgabe des Budgetentwurfs für besagtes Dienstjahr zu bewirkenden laufenden Ausgaben eröffnet.

Die Ausführung gegenwärtigen Gesetzes wird durch Großh. Beschluß geregelt.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „*Memorial*“ eingedruckt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxembourg, den 26. Januar 1918.

Maria Adelhaid.

Die Mitglieder der Regierung.

L. Kauffmann.
L. Moutrier.
J. Faber.
M. Kohn.

Arrêté grand-ducal du 26 janvier 1918, concernant l'exécution de la loi qui précède.

Nous MARIE-ADELAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.:

Vu la loi en date de ce jour, qui ouvre au Gouvernement un crédit provisoire de 5.000.000 francs pour les dépenses courantes à effectuer pendant le mois de février 1918, conformément au projet de budget pour cet exercice;

Sur le rapport de Notre Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons:

Article unique. Les membres du Gouvernement sont autorisés, chacun dans son département, à disposer des crédits portés au projet de budget de 1918, tel que ce projet a été présenté à la Chambre des députés. Ils ordonnanceront et régleront en se conformant aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur nature, rentreront dans le libellé des articles respectifs.

L'autorisation de disposer des crédits portés au projet de budget pour 1918 cessera lorsque les ordonnancements et régularisations des dépenses auront atteint le chiffre global de 10.000.000 fr.

Luxembourg, le 26 janvier 1918.

MARIE-ADELAÏDE.

Les Membres du Gouvernement,

L. KAUFFMAN.
L. MOUTRIER.
J. FABER.
M. KOHN.

Großh. Beschluß vom 26. Januar 1918, betreffend die Ausführung vorstehenden Gesetzes.

Wir Maria Adelsheid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.:

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, welches einen provisorischen Kredit von 5.000.000 Fr. zur Deckung der laufenden Ausgaben des Monats Februar 1918 nach Maßgabe des Budgetentwurfs für besagtes Dienstjahr eröffnet;

Auf den Bericht Unserer Regierung im Konseil;

Haben beschlossen und beschließen:

Einziger Artikel. Die Mitglieder der Regierung sind befugt, jedes in seinem Departement, über die im Budgetentwurf von 1918, so wie dieser Entwurf der Kammer vorgelegt worden ist, aufgeführten Kredite zu verfügen. Sie werden die nach ihrem Inhalt unter die verschiedenen Artikel gehörenden Ausgaben nach den bestehenden Gesetzen und Reglementen anordnen und regeln.

Die Befugnis, über die im Budgetentwurf für 1918 einzutragenden Kredite zu verfügen, wird aufhören, sobald die Zahlungsbefehle und Regulierungen von Ausgaben den Gesamtbetrag von 10.000.000 Fr. erreicht haben werden.

Luxemburg, den 26. Januar 1918.

Maria Adelsheid.

Die Mitglieder der Regierung,

L. Kauffman.
L. Moutrier.
J. Faber.
M. Kohn.

Arrêté grand-ducal du 22 janvier 1918, concernant les facilités à accorder aux distilleries qui dans les campagnes 1917-18 et 1918-19 travaillent des betteraves ou du jus de betteraves.

Nous MARIE-ADELAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi du 15 mars 1915, conférant au Gouvernement les pouvoirs nécessaires aux fins de sauvegarder les intérêts économiques du pays durant la guerre;

Revu Notre arrêté du 1^{er} septembre 1916, concernant les facilités à accorder aux distilleries qui dans les campagnes 1915-1916 et 1916-1917 travaillent des betteraves ou du jus de betteraves;

Vu l'art. 27 de la loi du 16 janvier 1866, portant organisation du Conseil d'État, et attendu qu'il y a urgence;

Considérant qu'il importe d'accorder aux distilleries qui dans les campagnes 1917-1918 et 1918-1919 travaillent des betteraves ou du jus de betteraves les mêmes facilités que pour les campagnes 1915-1916 et 1916-1917;

Après délibération du Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. Les facilités prévues par l'art. 1^{er} de Notre arrêté susvisé du 1^{er} septembre 1916 sont applicables également pour les campagnes de distillation 1917-1918 et 1918-1919.

Art. 2. Notre Ministre d'État, Président du Gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Luxembourg, le 22 janvier 1918.

MARIE-ADELAÏDE.

Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
L. KAUFFMAN.

Großh. Beschluß vom 22. Januar 1918, betreffend die Erleichterungen, welche den in den Betriebsjahren 1917/18 und 1918/19 Rüben oder Rübensäfte verarbeitenden Brennereien zu gewähren sind.

Wir Maria Adelheid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 15. März 1915, welches der Regierung die nötige Befugnis erteilt zur Wahrung der wirtschaftlichen Interessen des Landes während des Krieges;

Nach Wiedereinsicht Unseres Beschlusses vom 1. September 1916, betreffend die Erleichterungen, welche den in den Betriebsjahren 1915/1916 und 1916/1917 Rüben oder Rübensäfte verarbeitenden Brennereien zu gewähren sind;

Nach Einsicht des Art. 27 des Gesetzes vom 16. Januar 1866, die Organisation des Staates betreffend, und in Anbetracht der Dringlichkeit;

In Anbetracht, daß es angezeigt ist, den in den Betriebsjahren 1917/1918 und 1918/1919 Rüben oder Rübensäfte verarbeitenden Brennereien dieselben Erleichterungen zu gewähren, wie in den Betriebsjahren 1915/1916 und 1916/1917;

Nach Beratung der Regierung im Konseil;

Haben beschlossen und beschließen:

Art. 1. Die im Art. 1 Unseres vorerwähnten Beschlusses vom 1. September 1916 vorgesehenen Erleichterungen sind ebenfalls anwendbar für die Brennereibetriebsjahre 1917/1918 und 1918/1919.

Art. 2. Unser Staatsminister, Präsident der Regierung, ist mit der Ausführung gegenwärtigen Beschlusses beauftragt.

Luxemburg, den 22. Januar 1918.

Maria Adelheid.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
L. Kauffman.

Arrêté grand-ducal du 19 janvier 1918, portant modification de l'arrêté grand-ducal du 12 novembre 1916, réglementant les abatages privés.

Nous MARIE-ADELAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Revu l'arrêté grand-ducal du 12 novembre 1916, réglementant les abatages privés;

Vu la loi du 15 mars 1915, conférant au Gouvernement les pouvoirs nécessaires aux fins de sauvegarder les intérêts économiques du pays durant la guerre;

Vu l'art. 27 de la loi du 16 janvier 1866, sur l'organisation du Conseil d'État, et considérant qu'il y a urgence;

Après délibération du Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. L'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 12 novembre 1916 prévisé, est remplacé par la disposition suivante:

« Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas aux abatages d'urgence nécessités pour cause de maladie ou d'accident grave; toutefois la nécessité de ces abatages doit être justifiée par le certificat d'un vétérinaire.

» Ce certificat devra indiquer les causes réelles justifiant l'abatage et ne pourra être délivré par le vétérinaire qu'après examen préalable de l'animal dont s'agit. »

Art. 2. Il n'est rien changé aux autres dispositions de l'arrêté grand-ducal du 12 novembre 1916 susvisé, dont les sanctions pénales sont rendues applicables aux infractions à l'art. 3 tel qu'il est modifié par le présent arrêté.

Großh. Beschluß vom 19. Januar 1918, wodurch der Großh. Beschluß vom 12. November 1916, betreffend die Hauschlachtungen, abgeändert wird.

Wir Maria Adelhaid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Großh. Beschlusses vom 12. November 1916, betreffend die Hauschlachtungen;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 15. März 1915, welches der Regierung die nötigen Befugnisse erteilt zur Wahrung der wirtschaftlichen Interessen des Landes während des Krieges;

Nach Einsicht des Art. 27 des Gesetzes vom 16. Januar 1866, über die Einrichtung des Staatsrates, und in Anbetracht der Dringlichkeit;

Nach Beratung der Regierung im Conseil;

Haben beschlossen und beschließen:

Art. 1. Art. 3 des vorerwähnten Großh. Beschlusses vom 12. November 1916 ist durch nachstehende Bestimmung ersetzt:

„Vorstehende Bestimmungen sind nicht anwendbar auf Notchlachtungen infolge schwerer Krankheit oder schweren Unfalles; jedoch muß die Notwendigkeit dieser Schlachtungen durch eine tierärztliche Bescheinigung nachgewiesen werden.

„Diese Bescheinigung muß die wirklichen Ursachen angeben, welche die Abschachtung rechtfertigen und kann vom Tierarzt erst nach vorheriger Untersuchung des betreffenden Tieres ausgestellt werden.“

Art. 2. Die andern Bestimmungen des vorerwähnten Großh. Beschlusses vom 12. November 1916 bleiben unverändert in Kraft; dessen Strafbestimmungen sind auf die Zuwiderhandlungen gegen Art. 3, so wie letzterer durch diesen Beschluß abgeändert ist, anwendbar.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 19 janvier 1918.

MARIE-ADELAÏDE.

Les Membres du Gouvernement,

L. KAUFFMAN.

L. MOUTRIER

A. LEFORT,

J. FABER.

M. KOHN

Arrêté grand-ducal du 19 janvier 1918, portant allocation d'indemnités pour frais de bureau aux contrôleurs des contributions et accises et aux chefs de service des accises.

Nous MARIE-ADELAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 8 de la loi du 31 mai 1873, sur les traitements des fonctionnaires;

Vu l'art. 8 de la loi du 26 décembre 1896, concernant l'organisation du personnel de l'administration des contributions et accises;

Vu l'art. 26 de la loi du 29 juillet 1913 sur la revision des traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre d'Etat, Président du Gouvernement et après délibération du Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. A partir du 1^{er} janvier 1918, les contrôleurs des contributions et accises jouiront d'une indemnité de 300 fr. pour frais de bureau.

Art. 2. A partir du 1^{er} janvier 1918, les frais de bureau des chefs de service des accises sont fixés à 100 fr. par an.

Art. 3. Notre Ministre d'Etat, Président du

Art. 3. Dieser Beschluß soll im „Memorial“ veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 19. Januar 1918.

Maria Adelhaid.

Die Mitglieder der Regierung,

L. Kauffman.

L. Moutrier.

A. Lefort.

J. Faber.

M. Kohn

Großh. Beschluß vom 19. Januar 1918, wodurch den Steuerkontrollen und Akzisen dienstchefs Entschädigungen für Bureaukosten bewilligt werden.

Wir Maria Adelhaid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Art. 8 des Gesetzes vom 31. Mai 1873, die Gehälter der Beamten betreffend;

Nach Einsicht des Art. 8 des Gesetzes vom 26. Dezember 1896, betreffend die Organisation des Personals der Steuer- und Akzisenverwaltung;

Nach Einsicht des Art. 26 des Gesetzes vom 29. Juli 1913, wodurch die Gehälter der Staatsbeamten und Angestellten neugeordnet werden;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Auf den Bericht Unseres Staatsministers, Präsidenten der Regierung, und nach Beratung der Regierung im Konseil;

Haben beschlossen und beschließen:

Art. 1. Vom 1. Januar 1918 ab erhalten die Steuerkontrollen eine Entschädigung von 300 Fr. für Bureaukosten.

Art. 2. Vom 1. Januar 1918 werden die Bureaukosten der Akzisen dienstchefs auf 100 Fr. jährlich festgesetzt.

Art. 3. Unser Staatsminister, Präsident der

Gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Luxembourg, le 19 janvier 1918.

MARIE-ADELAÏDE.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
L. KAUFFMAN.*

Avis. — Associations syndicales.

Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900 les sociétés locales agricoles de Beggen, Röedgen et Prettingen ont déposé aux secrétariats communaux de Eich, resp. Reekange-s.-Mess et Lintgen l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé dûment enregistré ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des administrateurs et de tous les associés.

Luxembourg, le 20 janvier 1918.

*Le Directeur général de l'agriculture,
de l'industrie et du commerce,
J. FABER.*

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date du 21 janvier 1918, l'association syndicale pour l'établissement d'un assainissement « In Silbericht » à Goetzingen dans la commune de Kœrich, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Kœrich.

Luxembourg, le 21 janvier 1918.

*Le Directeur général de l'agriculture,
de l'industrie et du commerce,
J. FABER.*

Regierung ist mit der Ausführung gegenwärtigen Beschlusses beauftragt.

Luxemburg, den 19. Januar 1918.

Maria Adelsheid.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
L. Kauffman.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaften.

Gemäß Art. 2 des Gesetzes vom 27. März 1900 haben die landwirtschaftlichen Lokalvereine von Beggen, Röedgen und Prettingen auf den Gemeindefekretariaten von Eich, resp. Reckingen a. d. Meß und Lintgen ein Duplikat der gehörig eingetragten Privaturkunde betreffs des Genossenschaftsaktes nebst einem Verzeichnis hinterlegt das Namen, Stand und Wohnort der Verwaltungsräte sowie sämtlicher Mitglieder angibt.

Luxemburg, den 20. Januar 1918.

*Der General-Direktor des Ackerbaus,
der Industrie und des Handels,
J. Faber.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom 21. Januar 1918 ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage einer Entwässerung „In Silbericht“ zu Gödingen, Gemeinde Kœrich, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaktes sind in der Regierung und dem Gemeindefekretariate von Kœrich hinterlegt.

Luxemburg, den 21. Januar 1918.

*Der General-Direktor des Ackerbaus,
der Industrie und des Handels,
J. Faber.*

Relevé des autorisations accordées pendant l'année 1917 aux communes, fabriques d'église et établissements de bienfaisance pour l'acceptation de dons et legs, en conformité de l'art. 34 de la loi communale du 24 février 1843 et de la loi du 11 mai 1892, concernant l'acceptation des libéralités faites au profit de l'Etat, des communes, etc.

N° d'ordre.	Communes, sections et établissements donataires.	Dates des autorisations.	Montant en capital. fr. ct.	Désignations des donations.
<i>Ville de Luxembourg.</i>				
1	Luxembourg, la commune.	13 mars.	4.000	M ^{me} Vve M. Missy-Beffort, Luxembourg.
2	Notre-Dame, la fabrique.	7 mars.	2.000	id.
3	id.	17 mars.	1.000	Héritiers de feu M ^{me} Jos. Stiff-Hippert.
4	id.	26 juillet.	500	Les enfants Philippe de Luxembourg.
5	id.	7 sept.	400	M ^{lle} Eug. Bernard, Luxembourg.
6	Limpertsberg, la fabrique.	1 ^{er} févr.	300	Henri Woequier, rentier, Limpertsberg.
7	id.	id.	100	Héritiers de feu M ^{me} Vve Hagen-Hess de Limpertsb.
8	Bureau de bienfaisance.	id.	500	M. Paul Mersch à Paris.
9	id.	13 mars.	10.000	M ^{me} Vve M. Missy-Beffort, Luxembourg.
<i>District de Luxembourg.</i>				
10	Kehlen, la fabrique.	8 mars.	200	M ^{me} Vve Henri Erpelding, Kehlen.
11	id.	id.	600	M ^{lle} Anne Kieffer, Kehlen.
12	id.	id.	250	M ^{lle} Madeleine Wirtgen, Olm.
13	Keispelt, la fabrique.	9 juin.	200	M ^{me} Vve Ries-Fischbach, Keispelt.
14	Kehlen, la fabrique.	id.	500	M ^{lles} Wirtgen, Olm.
15	Bettembourg, la fabrique.	8 mars.	300	M ^{me} Vve Louise Hess-Schleich, Bettembourg.
16	id.	id.	250	M. Nicolas Schaaf, Abweiler.
17	id.	id.	300	M ^{lle} Marie Poncin, Bettembourg.
18	id.	id.	300	M ^{me} la baronne M. Jacquinet-Collart, Bettembourg.
19	id.	24 nov.	300	M ^{me} Vve Beissel-Laux, Bettembourg.
20	id.	id.	500	Les sœurs Françoise et Élise Schaaf, Abweiler.
21	id.	id.	300	M ^{lle} Marguerite Thiry, Bettembourg.
22	id.	id.	300	M. Henri Schœn, Bettembourg.
23	id.	id.	400	M ^{lle} Marie Bour, Bettembourg.
24	Bettembourg, la commune.	9 mars.	5.000	Aciéries Réunies Burbach-Eich-Dudelange.
25	Dudelange, la fabrique.	31 janv.	500	Feu M ^{lle} Anne Peping, Dudelange.
26	Esch, la commune.	27 nov.	20.000	Aciéries Réunies Burbach-Eich-Dudelange.
27	Frisange, bur. de bienfaisance	22 juin.	133,25	M. Louis Theis de Frisange à Rham.
28	Kayl, la fabrique.	26 juin.	3.965	M ^{lle} Marie Mangen, Bettembourg.
29	id.	id.	1.200	id.
30	Reckange, la fabrique.	23 janv.	200	Feu M ^{lle} Catherine Wester, Reckange.
31	Rumelange, la fabrique.	7 nov.	810	M ^{lle} Susanne Reyter, Rumelange.
32	Sanem, la fabrique.	23 mars.	430	Feu M ^{me} Marie Frantz, Sanem.
33	Oetrange, la fabrique.	22 mars.	400	Famille Welbes, Hakenhof.

34	Oetrange, la fabrique.	6 juillet.	200	Funck frères, Hakenhof.
35	id.	id.	200	M ^{me} Marie Hirtz, Oetrange.
36	Moutfort, la fabrique.	id.	200	M. Joseph Mousel-Kayl, Moutfort.
37	id.	27 déc.	200	M. Jean Mousel-Morette, Moutfort.
38	id.	id.	800	M. Joseph Bos, Medingen.
39	Eich, la commune.	9 mars.	12.000	Acéries Réunies Bu bach-Ei h-Dudelange.
40	Dommeldange, la fabrique	13 déc.	250	Enfants de feu Michel Theisen-Mootz, Dommeldange.
41	id.	id.	250	M ^{me} Vve Anne Clemeus-Duchamp, Dommeldange.
42	Merl, la fabrique.	29 sept.	800	Feu M. Nicolas Marx, Merl.
43	Hostert, la fabrique.	23 avril.	600	M. Paul Thimmesch, curé, Hostert.
44	id.	3 janv.	300	M ^{me} Vve Marie Bertrand-Görgen, Hostert.
45	id.	7 sept.	200	M ^{me} Ergen-Pleimling, Hostert.

District de Diekirch.

46	Clervaux, bur. de bienfais.	9 janv.	2.000	Feu Comte de Berlaymont de Clervaux.
47	Lieler, la fabrique.	10 janv.	400	Feu M ^{me} Marie Wiesen-Zinnen, Diekirch.
48	Hupperdange, la fabrique.	3 févr.	200	Feu M ^{me} Marie Cornely, Hupperdange.
49	Heinerscheid, la fabrique.	15 févr.	500	Feu M ^{me} Catherine Boret, Heinerscheid.
50	Rodershausen, la fabrique	22 févr.	200	M. J.-B. Wilmes, Rodershausen.
51	Hosingen, la fabrique.	7 sept.	200	M ^{mes} Cath. et Madeleine Reuter, Hosingen.
52	id.	id.	200	M. Jean Mailliet, Hosingen.
53	Bastendorf, la fabrique.	17 déc.	200	M. Math. Jacoby, Bastendorf.
54	Oberfeulen, la fabrique.	23 janv.	250	M. Michel Ambroise, Niederfeulen.
55	Feulen, bur. de bienfaisance.	29 juin.	1.250	Feu M. Michel Gaspard-Wampach, Niederfeulen.
56	Nœrdange, la fabrique.	26 févr.	250	Feu M. Pierre Peters, Nœrdange.
57	id.	29 mars.	250	M. Nicolas Liber, Nœrdange.
58	Niederpallen-Nœrdange, la fab.	23 juillet.	250	M. Jean Glesener-Brassel, Nœrdange.
59	Elvange, la fabrique.	26 nov.	1.700	Feu M ^{me} J.-P. Hemmer-Schreder, Hovelange.
60	id.	id.	800	Héritiers de Weyler-Wirtgen, Hovelange.
61	Ell, la fabrique.	20 oct.	200	Famille Jacques Gardert-Michaelis, Ell.
62	id.	29 nov.	1.000	M. Nicolas Bos, curé, Ell.
63	id.	id.	300	Famille Jacques Gardert-Michaelis, Ell.
64	Folschette, bur. de bienfais.	5 août.	50	Feu Michel Klein-Sonntag, Folschette.
65	Grosbous, la fabrique.	17 mars.	300	M ^{me} Élise Pluger, Grosbous.
66	id.	20 nov.	300	M. Nicolas Neu-Jentges, Grosbous.
67	Dellen, la fabrique.	id.	250	M. Charles Scharitz, Dellen.
68	id.	id.	500	M. Nicolas Baustert, Dellen.
69	Redange, bur. de bienfais.	5 mars.	1.000	Feu M. J.-B. Nickers, Ospern.
70	id.	30 nov.	3.000	Feu M. Valentin Gengler, Niederpallen.
71	Esch-s.-S., bur. de bienfais.	28 mars.	90	M. P. Ferber, Esch-s.-Sûre.
72	Gœsdorf, la fabrique.	13 févr.	200	M ^{me} Vve Olsem-Salentin, Gœsdorf.
73	id.	15 févr.	300	M. Thomas Jentges, Gœsdorf.
74	id.	id.	300	M. Antoine Bissen-Sonntag, Gœsdorf.
75	id.	id.	300	M. Berckel-Schmit, Bockholtz-Mühle.
76	Dahl, la fabrique.	26 avril.	300	M. J.-N. Reding, Dahl.
77	id.	id.	300	M ^{me} Marg. Dimmer, Nocher.
78	id.	id.	300	M. Schmit, curé, Dahl.

79	Dahl, la fabrique.	26 avril.	200	M ^{me} Vve W. Majerus-Bock, Dahl.
80	id.	6 déc.	250	M. Paul Reding, Dahl.
81	id.	id.	250	M. Antoine Blees, Dahl.
82	id.	id.	250	M. Henri Karier, Dahl.
83	id.	id.	250	M. Félix Etgen, Nocher.
84	id.	id.	250	id.
85	Bavigne, la fabrique.	23 juin.	200	M. Nicolas Schroeder, Bavigne.
86	id.	11 déc.	3.600	Feu M. Dominique C'lees, Bavigne.
87	Neunhausen, bur. de bienf.	24 mai.	150	M. Mathias Kapweiler, Insborn.
88	Wiltz, la fabrique.	23 janv.	300	M ^{me} Vve Rosch-Simons, Wiltz.
89	id.	id.	300	M. Jean Pierre Glesener, Wiltz.
90	id.	id.	400	Prosper Huberty, Troisvierges.
91	Niederwiltz, la fabrique.	1 ^{er} fév.	300	M ^{lle} Claire Jacoby-Machuret, Niederwiltz.
92	id.	id.	300	M ^{me} Vve Rauch-Lentz, Wiltz.
93	id.	id.	600	M. Albert Simon, Niederwiltz.
94	id.	id.	300	M. Jean Logeling, Luxembourg.
95	id.	id.	300	M ^{lle} Amélie Welter, Weidange..
96	id.	id.	300	M. J. Wagner, Luxembourg.
97	Wiltz, la fabrique.	5 avril.	300	M ^{me} Vve C. Schwartz-Biver, Wiltz.
98	Wiltz, hospice civil.	id.	1.000	id.
99	Niederwiltz, la fabrique.	26 juin.	300	M. Fr. James-Karier, Niederwiltz.
100	id.	id.	300	M. Haas-Schaaek, Weidange.
101	Wiltz, la fabrique.	6 déc.	300	M. N. Hirsch-Schmitz, Wiltz.
102	Winseler, bur. de bienfais.	19 déc.	125	M ^{lle} Anne Guth, Nœrtrange.
103	Merscheid, la fabrique.	13 mars.	250	M. J. Burger, Nachtmanderscheid.
104	id.	17 août.	300	Sœurs Wagner, Merscheid.
105	Vianden, la fabrique.	1 ^{er} févr.	300	M. Jean Math. Dashbourg, Vianden.

Distriet de Grevenmacher.

106	Consdorf, la fabrique.	3 janv.	2.200 ¹	M ^{lle} C. Kass, Consdorf.
107	id.	18 oct.	250	M ^{me} Marie Neyens, Briedweiler.
108	Echternach, la fabrique.	31 déc.	405	Feu M. Guil. Bailleux, curé.
109	id.	id.	100	id.
110	Osweler, la fabrique.	21 juin.	200	Feu M. Math. Schmit, Osweler.
111	Steinheim, la fabrique.	27 août.	200	M ^{lle} Cath. Wenner, Steinheim.
112	Osweler, la fabrique.	id.	620	M ^{lle} Anne Neu, Osweler.
113	Rosport, la fabrique.	31 août.	2.000	M ^{lle} Euphémie Loser, Rosport.
114	id.	4 déc.	200	Feu M. Théodore Welter, curé, Rosport.
115	Steinheim, la fabrique.	29 déc.	600	M. Kimmes-Hoffmann, Steinheim.
116	Olingen, la fabrique.	14 mars.	600	M. Jos. Keiser, curé, Niederwampach.
117	id.	13 août.	200	M ^{me} Vve N. Kuhn-Engel, Olingen.
118	Grevenmacher, la fabrique.	18 sept.	1.000	Feu M ^{me} Vve Georges Claas-Mankel, Grevenmacher.
119	Wasserbillig, la fabrique.	18 déc.	19.880 ²	Feu M ^{me} Vve Scheuer-Lauer, Wasserbillig.
120	id.	id.	10.000	id.

N.B. — Nature de la libéralité: Les chiffres de la 4^e colonne accompagnés d'un astérisque représentent la valeur d'immeubles qui font l'objet de la donation. Tous les autres chiffres de la dite colonne représentent des libéralités faites en numéraire.

121	Ahn, la fabrique.	31 août.	250	M. Pierre Weydert, curé en retraite, Herborn.
122	Canach, la fabrique.	15 janv.	200	M ^{me} Vve J. Koppes-Müller, Canach.
123	id.	id.	200	M. Mich. Brink, Canach.
124	id.	id.	200	M. Pierre Schmit, Canach.
125	Lenningen, la fabrique.	5 sept.	405	Feu M ^{me} Marie Ludovicy, Bettembourg.
126	Trintange, la fabrique.	13 févr.	400	M ^{me} Jos. Engel, Ersange.
127	id.	id.	400	M. Nic. Engel-Kieffer, Trintange.
128	id.	id.	400	M ^{me} Vve Dicken-Engel, Trintange.
129	id.	id.	300	M. Paul Jung, Trintange.
130	id.	id.	900	M. Nic. Fisch, Ersange.
131	id.	id.	300	M ^{me} Vve N. Neiers-Jacqué, de Rœdt.
132	id.	id.	400	M. Henri Fischer, Ersange.
133	id.	id.	400	M ^{me} Cath. Fohl, Rœdt.
134	id.	id.	400	M. Pierre Knepper, Rœdt.
135	Waldbredimus, la fabrique.	5 nov.	500	M. Alphonse Mehlen-Weydert, Waldbredimus.
136	Wellenstein, la fabrique.	4 déc.	300	Héritiers Marie Greiveldinger, Wellenstein.
Valeur totale des libéralités dont l'acceptation a été autorisée en 1917			145813,25	

Luxembourg, le 18 janvier 1918.

Le Directeur général de l'intérieur,
M. KOHN.

Bekanntmachung. — Zollwesen.

Unter „Tabakerfabrikstoff“ im Sinne der Tabaksteuergesetzgebung ist allgemein jeder Stoff irgend welcher Art zu verstehen, der den erlaubten Stoff „Tabak“ vertreten soll und statt seiner oder neben ihm so verwendet wird, daß er ihn ganz oder teilweise ersetzen soll.

Als tabakähnlicher Stoff im Sinne des Großh. Beschlusses vom 28. November 1917, betreffend tabakähnliche Waren (Memorial S. 1302), ist jeder Stoff zu betrachten, der, ohne Tabak zu sein, an Stelle von Tabak bei der Herstellung von Waren Verwendung findet, die als Ersatz von Tabakerzeugnissen in den Handel gebracht werden sollen. Daß der zur Verwendung gelangende Stoff dem Tabak ähnlich oder gleichartig oder daß er seiner Natur und Beschaffenheit nach geeignet ist, den Tabak zu ersetzen, ist nicht erforderlich.

Luxemburg, den 23. Januar 1918.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
L. A u f f m a n n.

Avis. — Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 19 janvier courant, *M. Adolphe Krumen*, chef de bureau au Gouvernement, a été nommé secrétaire-adjoint du Conseil d'Etat.

Luxembourg, le 22 janvier 1918.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
L. KAUFFMAN.*

Arrêté du 18 janvier 1918, concernant la répartition des subsides pour chemins vicinaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR;

Vu l'art. 121 du budget des dépenses de l'exercice 1917;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 109.600 fr., sont accordés pour l'année 1917 aux communes y dénommées, dans l'intérêt de la construction, de l'entretien et de la réparation de chemins vicinaux.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur leur demande appuyée d'une attestation des agents de l'administration des travaux publics, par laquelle ceux-ci constateront, sous leur responsabilité, que les travaux subsidiés sont exécutés ou qu'au moins ils sont en voie d'exécution.

Art. 3. Les demandes et certificats prévus à l'art. 2 seront adressés à la Direction générale de l'intérieur par l'intermédiaire des commissaires de district.

Luxembourg, le 18 janvier 1918.

*Le Directeur général de l'intérieur,
M. KOHN.*

Bekanntmachung. — Staatsrat.

Durch Großh. Beschluß vom 19. d. Mts. ist Hr. *Adolf R u n n e n*, Bureauvorsteher in der Regierung, zum beigeordneten Sekretär des Staatsrates ernannt worden.

Luxemburg, den 22. Januar 1918.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E. K a u f m a n.*

Beschluß vom 18. Januar 1918, betreffend die Verteilung von Subsidien für Gemeindewege.

Der General-Direktor des Innern;

Nach Einsicht des Art. 121 des Staatsausgabenbudgets von 1917:

Beschließt:

Art. 1. Die in dem nachstehenden Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 109.600 Fr., sind für das Jahr 1917 nachbenannten Gemeinden zum Bau und Unterhalt ihrer Gemeindewege bewilligt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden den Gemeindeverwaltungen erst ausgehändigt auf ihr diesfalliges Gesuch, welches begleitet sein muß von einer Bescheinigung der betreffenden Wegebeurten, wodurch letztere unter ihrer Verantwortung bezeugen, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung sind.

Art. 3. Die in Art. 2 vorgesehenen Gesuche und Bescheinigungen sind durch Vermittlung der Distriktskommissare an die General-Direktion des Innern zu senden.

Luxemburg, den 18. Januar 1918.

*Der General-Direktor des Innern,
M. K o h n.*

Relevé des subsides pour chemins vicinaux, accordés par arrêté du 18 janvier 1918.

N° d'ordre.	Noms des communes.	Désignation des chemins.	Affectation des subsides	Montant des subsides.
Distriet de Luxembourg.				
1	Bascharage.	A l'intérieur de Bascharage	Entretien.	200
		« Im Rohrweg » à Hautcharage.	id.	300
		A l'intérieur de Linger.	id.	100
2	Clemency.	A l'intérieur de Clemency.	id.	300
		A l'intérieur de Fingig.	id.	200
3	Dippach.	« Im Koemweg » à Bettange.	Mise en état.	200
		A l'intérieur de Dippach.	Entretien.	150
		A l'intérieur de Schouweiler.	id.	200
		De Sprinkange à la halte.	id.	150
4	Garnich.	A l'intérieur de Dahlem.	id.	100
		A l'intérieur de Garnich.	id.	300
		A l'intérieur de Hivange.	id.	100
		A l'intérieur de Kahler.	id.	100
5	Hobscheid.	A l'intérieur d'Eischen.	id.	300
		A l'intérieur de Hobscheid.	id.	300
6	Kehlen.	De Dondelange à Nospelt.	id.	100
		A l'intérieur de Kehlen.	id.	200
		A l'intérieur de Keispelt.	id.	100
		De Nospelt à Dondelange.	id.	150
		De Gœtzingen à Mamer.	id.	150
7	Kœrich.	De Windhof à Gœblange.	id.	200
		De Gœtzingen à Mamer.	id.	150
		De Kœrich à Steinfort.	id.	200
8	Kopstal.	De Kopstal à Keispelt.	id.	300
		De Kopstal à Kehlen.	id.	200
9	Mamer.	« Im Kiemweg » à Cap-Capellen.	id.	100
		De Capellen à Holzem.	id.	200
		De Mamer à Dippach.	id.	150
		A l'intérieur de Mamer.	id.	200
10	Septfontaines.	De Greisch à Sæul.	id.	200
		De Roodt à Nospelt.	id.	200
		A l'intérieur de Septfontaines.	id.	200
11	Steinfort.	De Kleinbettingen à Steinfort.	id.	200
		De Hagen à Steinfort.	id.	200
		De Steinfort à Kœrich.	id.	200
12	Bettembourg.	« An der Iiel » à Bettembourg.	Élargissement.	350
		Rue Zinnen.	id.	350
		De Leudelange à Bettembourg.	Mise en état.	350
		De Fennange à Abweiler.	Chaussée neuve.	350
13	Differdange.	Avenue Max Meyer et rue de l'usine à Differdange.	Établissement de trottoirs.	600
		Rue de l'Eglise et Grand'Rue à Niedercorn.	Élargissement.	500
		Avenue d'Obercorn.	Établissement de trottoirs et consolidation du pignon Kinn.	500
14	Dudelange.	Rue du Cimetière.	Chaussée neuve.	400
		« Gried ».	id.	400
		A l'intérieur de Budersberg.	Entretien.	400
		A l'intérieur de Burange.	id.	300
15	Esch-s.-Alz.	Rue St-Vincent.	Pavage et trottoirs.	1500

16	Frisange.	« Trierweg » à Aspell. « Hagenerweg » à Frisange. De Hollange à la maison Peffer.	Chaussée neuve. id. id.	200 200 300
17	Kayl.	De la station de Kayl au chemin repris vers Esch.	Élargissement et trottoirs.	650
18	Leudelange.	« Dudelingerwé » à Pétange. Rue du cimetière.	Chaussée. Mise en état.	400 300
19	Mondercange.	De Leudelange vers Rœdgen. De Mondercange à Pontpierre. De Pontpierre à Mondercange.	Chaussée neuve. id. id.	400 300 300
20	Pétange.	De Lameschmühle (Bergem) au chemin repris. De Lamadelaine à Rodange. Rue Marie-Adélaïde à Pétange. Chemin vers le nouveau bâtiment d'école à Rodange.	id. id. Pierraille. Mise en état.	300 300 300 300
21	Reckange.	De Pissange à Ehlange. D'Ehlange à Rœdgen. De Rœdgen à Bertrange.	Redressement. Rechargement. Empierrement. id.	500 300 250 300
22	Rœser.	« Lâchergräss » à Crauthem. De Rœser au chemin repris de Hesperange à Bettembourg.	Élargissement.	650
23	Rumelange.	Rue du cimetière. De Soluvre à Godderscheuer.	Rechargement. Élargissement.	650 1100
24	Sanem.	« Peteschgrässel » à Sanem.	Empierrement.	300
25	Schiffflange.	Rue de l'église. De Schiffflange à Pontpierre.	Redressement. Mise en état.	500 500
26	Bertrange.	De Bertrange à la ferme de Beaufort. De Bertrange à Luxembourg par Val Ste-Gr.	Empierrement. Travaux neufs.	300 300
27	Contern.	De Moutfort à Syren (section de Contern). De Moutfort à Syren (section de Moutfort).	Entretien. id.	200 500
28	Eich.	Divers chemins à Dommeldange.	id.	500
29	Hamm.	Chemin près de l'église à Kirchberg. De Pulvermühle à Hammertälchen. A l'intérieur de Pulvermühl.	Cylindrage. Mise en état. Entretien.	700 800 300
30	Hesperange.	A l'intérieur d'Alzingen. De Pontange à Kockelscheuer. De Hesperange à Kockelscheuer. D'Utzig à Sandweiler.	Pavage. Entretien. id. id. id.	300 100 100 100 500
31	Hollerich.	Boulevard de Hollerich.	Établissement de trottoirs et de revers pavés.	1700
32	Niederanven.	D'Enster à la route d'Echternach. D'Engelshof à Roodt. De Hostert à Rammeldange. A l'intérieur de Senningen. De Niederanven à Rodembourg.	Entretien. Travaux neufs. Entretien. Pavage. Entretien.	200 100 300 300 100
33	Rollingergrund.	« Al Ströss ».	Entretien.	900
34	Sandweiler.	De Birelergrund à Uöhenhof. De Sandweiler à Contern. De Sandweiler à Utzig, près du « Schaidhof ».	Cylindrage. Entretien. Entretien. id.	200 200 100 300
35	Schuttrange.	De Schuttrange à Uebersyren. D'Uebersyren à Mendsdorf. De Neuhäuschen à Senningerberg.	Entretien. id. id.	200 500 200
36	Steinsel.	De Heisdorf à Dommeldange. De Steinsel à Keispelt. De Steinsel à Hunsdorf.	id. id. id.	200 300 200
37	Strassen.	De Bertrange à Val-Ste-Croix.	id.	300
38	Walferdange.	De Bereldange à Beggen. De Helmsange à Beggen. De Walferdange à Walferberg.	Travaux neufs. Entretien. id.	200 100 300

39	Weiler-la-Tour.	A l'intérieur de Weiler et vers la station. De Hassel à Syren.	Entretien.	500
		A l'intérieur de Syren.	id.	300
40	Berg.	« Im Eck » à Berg.	id.	200
		« Bongertsbusch » à Colmar.	Élargissement.	300
41	Bissen.	Chemins en général.	Chaussée.	300
42	Bœvange.	« Vor Wehreit » à Bœvange.		600
		« Gruft u. Mühle » à Brouch.	Caussée.	300
		« Im Dorfe » à Buschdorf.	Pierraille.	300
43	Fischbach.	« Grond-Durweiler » à Angelsberg.	id.	300
		De Fischbach à Blascheid.	Chaussée.	200
		« Brühlscheid und Seitert ».	Mise en état.	350
		De Weyer à Altlinster.	Pierraille.	200
44	Heffingen.	A l'intérieur de Heffingen.	Rechargement.	300
		A l'intérieur de Reuland.	Pavage.	350
45	Larochette.	Larochette-Weyert-Meysembourg.	id.	250
		Ernzen-Angelsberg.	Pierraille.	400
		Meysembourg-Gondelt-Blaschette.	id.	300
46	Lintgen.	De Lintgen à Schoos.	id.	200
		De Lintgen à Blaschette.	id.	300
47	Lorentzweiler.	De Blaschette à Fischbach.	id.	300
		De Bofferdange-Helmdange à la côte.	id.	200
		A l'intérieur de Lorentzweiler.	id.	800
48	Mersch.	De Beringen à Angelsberg.	id.	250
		De Mœsdorf à Faascht.	id.	250
		« Bricher » à Mersch.	Chaussée.	250
		Vers la maison « Colles » à Pettingen.	id.	250
		« Bœsenberg » à Reckingen.	id.	250
		« Koppelweg » à Rollingen.	id.	250
		« Dusselweg » à Schœnfels.	id.	200
49	Nommern.	De Schronndweiler à Niederglabach entre le pont et la ferme.	Rechargement et cylindrage.	1000
50	Tuntingen.	A l'intérieur de Hollenfels.	Mise en état.	600
		De Brouch à Hollenfels, sur le territoire de Tuntingen.		
		A l'intérieur de Tuntingen.	Entretien.	300
		Réparation du pont sur l'Eisch.	id.	300
			id.	400
District de Diekirch.				
51	Asselborn.	De Biwisch à Troisvierges.	Pierraille.	1000
52	Bœvange.	A l'intérieur de Bœvange.	Pierraille.	1000
53	Clervaux.	Place publique à l'intérieur de Clervaux.	Aménagement.	2000
54	Hachiville.	De Hoffelt à Stockern.	Empièrrement.	500
55	Heinerscheid.	De Heinerscheid à Tintsmühle.	Pierraille.	1000
		D'Ouren à Kalbornermühle.	Élargissement.	500
56	Hosingen.	De Neidhausen à Drauffelt.	Terrassements.	1500
57	Munshausen.	De Drauffelt à Neidhausen.	id.	1500
58	Troisvierges.	De Troisvierges à Biwisch.	Pierraille.	1000
59	Bastendorf.	De Brandenburg à Landscheid.	Pierraille.	300
		De Landscheid à Brandenburg.	id.	300
		De Tandel à Walsdorf.	Chaussée.	250
60	Bettendorf.	A l'intérieur de Bettendorf.	Élargissement et chaussée.	250
		De Gilsdorf à la route de Diekirch à Vianden.	Pierraille.	300
		A l'intérieur de Mœstroff.	Élargissement.	250
61	Bourscheid.	De Kehmen à Gœbelsmühle.	Pierraille.	500
		A l'intérieur de Michelau.	id.	300
		De Friedbusch à Gonsthum.	id.	300
62	Diekirch.	Rues des écoles, du pensionnat et du tilleul.	Empièrrement.	500
		Différentes rues et ruelles.	Pavage.	500

63	Ermsdorf.	Différents chemins de la section d'Erpeldange.	Mise en état et pierraille.	300
		D'Ermsdorf à Butterberg.	id.	200
		De Stegen à Diekirch.	id.	300
64	Erpeldange.	A l'intérieur d'Erpeldange « Passerhof ».	Pavage.	800
		D'Ingeldorf à Neuhof.	Mise en état.	200
65	Ettelbruck.	Au lieu dit « Vor Weiler ».	Chaussée.	500
		De Grentzingen à Mederhof.	Pierraille.	500
		De Warken à Bourscheiderbach.	id.	200
66	Feulen.	De Niederfeulen à Kehmen.	Chaussée et tuyaux de drainage.	600
		D'Oberfeulen à Heiderscheid.	Empierrement.	400
67	Hoscheid.	A l'intérieur de Hoscheid.	id.	500
68	Medernach.	De Medernach à Christnach.	Pierraille.	500
69	Mertzig.	A l'intérieur de Mertzig.	id.	300
		De Mertzig à Michelbouch.	id.	400
70	Reisdorf.	De Bigelbach à Beaufort.	Chaussée.	500
		De Reisdorf à Hoesdorf.	Pierraille.	300
71	Schieren.	Chemin dit « ob Poteschland ».	Mise en état.	250
		Chemin dit « an Komeschterdelt ».	id.	250
72	Arsdorf.	D'Arsdorf à Bilsdorf.	Pierraille.	400
		De Bilsdorf à la route de Martelange.	id.	400
73	Beckerich.	De Hovelange à Huttange.	id.	500
		De Noerdange à Reichlange.	Chaussée.	300
74	Bettborn.	De Platen à Horace.	Chaussée et pierraille.	300
		De Schandel à Grosbous.	Pierraille.	400
75	Bigonville.	De Bigonville à Tintange.	id.	300
76	Ell.	De Petit-Nobressart à Holtz.	id.	400
		De Roodt à la station de Hostert.	id.	400
77	Folschette.	A l'intérieur de Schwiedelbrouch et de Schwiedelbrouch à la route de Grevels.	id.	500
		D'Eschette à la route de Grevels.	Chaussée.	800
78	Grosbous.	De Grosbous à Schandel.	Pierraille.	300
		De Dellen à Lehrhof.	id.	300
79	Perlé.	De Holtz à Perlé.	id.	300
		De Perlé à Holtz.	Redressement.	400
80	Redange.	De Nagem à Redange.	Pierraille.	500
		De Niederpallen à Redange.	id.	300
81	Saenl.	De Saenl à Greisch.	id.	400
		De Schwelbach à Kapweiler.	id.	400
82	Useldange.	D'Everlange à la halte de Reichlange.	id.	300
		De Schandel à Vichten.	id.	500
83	Vichten.	De Michelbouch à Bissen.	id.	300
		A l'intérieur de Vichten.	id.	300
84	Wahl.	De Buschrodt à Pratz.	Élargissement.	500
		De Heispelt à Neunhausen.	Pierraille.	400
		De Brattert à Grevels.	Chaussée.	400
85	Boulaide.	De Boulaide à Surré.	Pierraille.	300
		De Surré à Boulaide.	id.	400
86	Esch-s.-Sûre.	D'Esch à Eschdorf.	Pierraille.	600
87	Eschweiler.	A l'intérieur d'Erpeldange.	Chaussée.	200
		D'Eschweiler à Selscheid.	id.	300
		De Knaphoscheid à Drauffelt.	id.	300
88	Goesdorf.	De Buderscheid à Wiltz.	Pierraille.	400
		De Goesdorf à Heiderscheidergrund.	id.	400
89	Harlange.	De Tarchamps à Marvie.	Chaussée.	400
		De Watrange à Marvie.	id.	400
90	Heiderscheid.	De Heiderscheid à Tadler.	Pierraille.	400
		De Tadler à Ringel.	Chaussée.	400
91	Kautenbach.	D'Alscheid à Merkholtz.	Pierraille.	300
		De Kautenbach à Nocher.	id.	500

92	Mecher.	A l'intérieur de Bavigne.	Pierraille.	400
		De Mecher à Kaundorf.	Chaussée.	400
93	Neunhausen.	D'Insenborn à Bourgried.	Enlèvement d'un rocher.	500
		De Neunhausen à Heispelt.	Pierraille.	300
94	Oberwampach.	A l'intérieur de Brachtenbach.	id.	500
		A l'intérieur d'Allerborn.	id.	300
95	Wiltz.	De Wiltz à Winseler.	id.	400
		De Wiltz à Rullingen.	id.	400
96	Wilwerwiltz.	D'Enscherange à Weicherdange.	Chaussée et pierraille.	500
		D'Enscherange à la chapelle.	Chemin d'accès.	200
97	Winseler.	De Winseler à Doncols.	Pierraille.	400
		De Grümelscheid à Derenbach.	Chaussée.	400
98	Fouhren.	A l'intérieur de Bettel.	Pierraille.	300
		Au lieu dit « Hohwald » à Foubren.	id.	250
		A l'intérieur de Longsdorf.	id.	300
		A l'intérieur de Walsdorf.	id.	250
		De Longsdorf à Hoesdorf.	id.	500
99	Putscheid.	A l'intérieur de Biwels.	Chaussée.	200
		A l'intérieur de Merscheid.	id.	200
		De Nachtmanderscheid à Putscheid.	id.	200
		De Putscheid au chemin repris n° 263.	id.	200
		De Weiler à Merscheid.	Pierraille.	300
		De Gralingen au pont sur la Stahl.	id.	300
100	Vianden.	De Vianden à Bauler.	id.	400
		De Vianden à Walsdorf, au lieu dit Wirselslei.	id.	400

District de Grevenmacher.

101	Beaufort.	De Haller à Reisdorf.	Empierrement.	350
		De Dillingen à Beaufort.	Mise en état.	350
102	Bech.	De Kobenbour à Altrier.	Entretien.	200
		De Bech à Herborn (partie mitoyenne).	Empierrement.	200
		De Bech par Rosswinkel à Scheidgen.	Entretien.	200
		De Hemsthal à la station.	id.	100
		De Geyershof à Michelshof.	id.	100
103	Berdorf.	D'Echternach à Kalkesbach.	Chaussée.	500
		De Bollendorferbrücke le long du chemin de fer.	Entretien.	100
104	Consdorf.	De Consdorf à Berdorf.	id.	300
		De Colbette à Kobenbour.	id.	100
		De Breidweiler à Consdorf.	id.	200
105	Echternach.	Intérieur d'Echternach.	Pavage.	350
		D'Echternach par Melick à Kalkesbach.	Entretien.	350
106	Mompach.	De Boursdorf à Mompach.	Chaussée.	200
		De Born à Mompach.	id.	200
		Intérieur de Mersdorf « in d. Fischergasse ».	Entretien.	100
		De Herborn à Lilien.	Chaussée.	150
		De Mompach à Osweiler.	id.	100
107	Rosport.	Intérieur de Rosport.	Élargissement.	300
		D'Osweiler à Dickweiler.	Entretien.	250
		De Dickweiler à Echternach.	id.	100
		Intérieur de Girsterklaus.	Nouvelle chaussée près de la maison Peiffer.	150
		De Hinckel vers la Sôre.	Pavage.	150
108	Waldbillig.	Intérieur de Steinheim « in der Kurgacht ».	Entretien.	100
		De Christnach à Graulinster.	id.	300
		De Waldbillig à Kelteschhof.	id.	300
		De Haller à Harthof.	id.	200
109	Betzdorf.	De Betzdorf à la route de Trèves.	Entretien.	250
		De Meusdorf à la route de Trèves.	id.	200
		D'Olingen à Eschweiler.	id.	250

		Intérieur de Berg.	Pavage.	100
		Intérieur de Roodt.	id.	100
110	Biver.	De Biver à Breinert.	Chaussée neuve.	200
		De Boudler à Zittig.	Entretien.	200
		De Brouch à Eschweiler.	id.	200
		De Weydig à Breinert.	id.	150
		De Wecker à Potaschhof.	id.	150
111	Flaxweiler.	De Beyren à Flaxweiler.	id.	250
		De Flaxweiler à Berg.	id.	250
		De Gostingen à Lenningen.	id.	200
		De Niederdonven à Grevenmacher.	id.	250
		D'Oberdonven à Machtum.	id.	150
112	Grevenmacher.	Intérieur de Grevenmacher.	Pavage.	700
113	Junglinster.	D'Alinster à Junglinster.	Chaussée neuve.	250
		Intérieur de Bourglinster.	Entretien.	200
		Intérieur d'Imbringen.	id.	150
		De Godbrange à Fischbach.	Chaussée neuve.	200
		De Junglinster à Bourglinster.	Entretien.	300
114	Manternach.	De Berbourg à Brouch.	id.	250
		De Lellig à Berbourg et à Mompach.	id.	200
		De Munshecker à Grevenmacher.	id.	150
		Intérieur de Manternach.	Chaussée neuve.	200
115	Mertert.	Intérieur de Mertert.	Pavage.	300
		Intérieur de Wasserbillig.	id.	300
116	Rodenbourg.	De Bredweiler à Brouch.	Chaussée neuve.	200
		Intérieur d'Eschweiler.	Pavage.	200
		Intérieur de Gondrange.	Entretien.	200
		De Rodenbourg à Niederanven.	id.	200
117	Wormeldange.	Intérieur d'Ahn.	Pavage.	200
		De Deysermühl à Niederdonven.	Entretien.	300
		Intérieur d'Ehnen « ob der Burg ».	id.	300
		D'Oberwormeldange à Gostingen.	id.	300
118	Bous.	De la route de Luxembourg à Remich à Herdermühle.	id.	200
		De la station de Scheuerberg à Bech.	Chaussée.	150
		De Rolling-Assel à Erpeldange.	Entretien.	150
119	Burmerange.	De Burmerange à Elvange.	id.	150
		Intérieur de Burmerange.	Réparation aux ponts.	100
		D'Elvange à Burmerange.	Entretien.	150
		D'Emmerange à Mondorf.	id.	100
120	Dalheim.	Chemin dit « Kiém ».	id.	250
		Chemins dits « Buchholzer et Latzburgerweg ».	id.	200
		De Welfrange à Mondorf.	id.	200
121	Lenningen.	De Canach à Scheuerhof.	id.	200
		De Bucherhof à Greiveldange.	id.	200
		De Lenningen à Gostingen.	id.	300
122	Mondorf.	D'Altweis à Welfrange.	id.	200
		Intérieur d'Altweis.	id.	100
		Intérieur d'Ellange.	id.	200
		De Mondorf à Welfrange.	id.	200
123	Remerschen.	Intérieur de Remerschen « Sinnmingsesch ».	id.	250
		Intérieur de Wintrange « Antegasse ».	id.	200
		Intérieur de Schengen, vers la Moselle.	id.	200
124	Remich.	Intérieur de Remich.	Pavage.	400
		Chemins dits « Jungenbuch » et « Heide ».	Entretien.	300
125	Stadtbredimus.	De la ferme dite « Bucherhof » à Greiveldange.	id.	250
		De Stadtbredimus à Greiveldange.	id.	250
126	Waldbredimus.	Intérieur des trois villages.	id.	300
		De Waldbredimus à Trintange.	id.	200

127	Wellenstein.	Intérieur de Bech et de Kleinmacher. Chemin dit « großer Moselweg ». Chemin près de l'école.	Pavage. Entretien. Chaussée.	200 100 300
-----	--------------	--	------------------------------------	-------------------

Arrêté du 19 janvier 1918, concernant la répartition des subsides en faveur de construction et réparation d'églises et d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale (à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR:

Vu l'art. 118 du budget des dépenses de l'exercice 1917:

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 50.800 fr., sont accordés aux communes y dénommées pour construction et réparation d'églises et pour autres travaux ou dépenses d'utilité communale, à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur la production de pièces constatant que les travaux subsidiés sont exécutés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 19 janvier 1918.

Le Directeur général de l'intérieur,
M. KOHN.

Beschluß vom 19. Januar 1918, betreffend die Bewilligung von Subsidien für den Bau und die Ausbesserung von Kirchen und für andere gemeinnützige Arbeiten und Ausgaben (ausschließlich der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude).

Der General-Direktor des Innern;

Nach Einsicht des Art. 118 des Staatsbudgets von 1917;

Beschließt:

Art. 1. Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 50.800 Fr., sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und zur Ausbesserung von Kirchen und zu andern gemeinnützigen Arbeiten oder Ausgaben bewilligt, mit Ausnahme der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden erst dann ausgehändigt werden, wenn durch Vorbringung der erforderlichen Schriftstücke festgestellt ist, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung begriffen sind.

Luxemburg, den 19. Januar 1918.

Der General Direktor des Innern,
W. K o h n.

Communes.	Sections.	Affectation des subsides.	Subsides accordés.
Luxembourg.	Luxembourg.	Réparation au presbytère de St. Michel.....	200
	id.	Réparation à la toiture de l'église de St.-Mathieu, Pfaffenthal	100
	id.	Construction d'une annexe à l'église de St.-Mathieu pour le chauffage central.....	225
	id.	Réparation au presbytère à Clausen.....	175
	id.	Annexe pour le chauffage central de l'église de Ste-Cunegonde de Clausen.....	300
District de Luxembourg.			
Bascharage.	Bascharage.	Nouvelle voûte à l'église.....	300
Clemency.	Clemency.	Mise en état des abords de l'église.....	75
Dippach.	Bettange.	Construction d'un mur de clôture devant le presbytère.....	125
	Dippach.	Construction d'un jubé.....	200
Garnich.	Garnich.	Grosses réparations à l'église.....	100
	Kahler.	id.....	75
Kehlen.	Dondelange.	Mur de clôture devant la chapelle.....	150
	Kehlen.	Recrépissage de l'église.....	75
	Nospelt.	Recrépissage de la façade de l'église.....	150
Kœrich.	Gœblange.	Réparation à la tour de la chapelle.....	100
	Gœtzingen.	Grosses réparations à l'intérieur de l'église.....	75
	Kœrich.	Grosses réparations à la tour de l'église.....	125
	id.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux.....	150
Kopstal.	Kopstal-Fermes.	Construction d'un hangar pour le corbillard.....	125
	id.	Mise en état du presbytère.....	125
Mamer.	Holzem.	Restauration de l'église.....	150
Septfontaines.	Septfontaines.	Grosses réparations à l'église.....	150
Steinfort.	Hagen.	Réparations à la toiture du presbytère.....	50
Bettembourg.	Abweiler.	Acquisition d'une maison de pâtre.....	125
	Bettembourg.	Chauffage central à l'église.....	100
	Fennange.	Construction d'une église avec presbytère.....	250
	Huncherange.		
	Nœrtzan e.		
	Huncherange.		
	Bettembourg.	Acquisition d'une maison de pâtre.....	100
Differdange.	Differdange.	Lieux d'aisance dans l'Hôtel de ville.....	125
	id.	Établissement d'un parc public.....	400
	id.	Reconstruction de l'Hôtel de ville.....	450
	Niedercorn.	Acquisition d'un nouvel orgue.....	350
	Obercorn.	Construction d'une nouvelle église.....	400
Dudelange.	Dudelange.	Acquisition d'un orgue.....	400
	id.	Construction d'une maison au parc public « In der Leeb ».	300
	id.	Construction d'un hangar pour le corbillard.....	350
	id.	Restauration de la maison communale.....	350
Esch-s.-Alz.	Esch-s.-Alz.	Réparations à l'église paroissiale.....	250
	id.	Réparations à l'Hôtel de ville.....	350
	id.	Réparations à l'ancien Hôtel de ville.....	150
Frisange.	Aspelt.	Mise en état du logement de pâtre.....	125
	Frisange.	Réparations à la maison des indigents.....	50
	Hellange.	Blanchissage de l'église et réparations à la toiture.....	125
Kayl.	Tétange.	Réparations aux bâtiments communaux.....	75
	Kayl.	Renouvellement du mobilier du secrétariat communal...	125
Mondercange.	Mondercange.	Grosses réparations à l'église.....	150

Pétange.	Mondercange.	Réparations à la maison curiale.....	150
	Lamadelaine.	Réparations et dallage de l'église	125
	Pétange.	Agrandissement de l'église.	350
	id.	Acquisition et ameublement du château Nothomb.....	200
Reckange.	Rodange.	Grosses réparations à l'église et au presbytère	300
Röser.	Ehlange.	Grosses réparations au presbytère	150
	Berchem-Bivange.	Grosses réparations au presbytère	150
	Berchem.	Mise en état de la maison de pâtre	125
	Livange.	Construction d'une chapelle.....	200
Rumelange.	Peppange.	Mise en état de la maison de pâtre	100
Sanem.	Rumelange.	Grosses réparations au presbytère	300
	Belvaux.	Réparations au presbytère.....	150
	Ehlerange.	id.	125
	Sanem.	id.	150
	Soleuvre.	id.	150
Schiffelange.	Schiffelange.	Aménagement et ameublement du secrétariat communal ...	300
Contern.	Contern.	Nouveau plancher au presbytère.	100
	Moutfort-Medingen.	Reconstruction du mur d'enceinte du jardin curial	75
	Contern.	Mise en état du secrétariat communal.	100
Eich.	Eich.	Entretien des bâtiments communaux.....	350
	id.	Réparations à la bascule communale	100
	id.	Réparations aux toitures des églises de Weimerskirch, Dom- meldange et Neudorf.....	100
Hamm.	Hamm.	Réparations à la tour et à la toiture de l'église	100
Hesperange.	Fentange.	Installation du chauffage à l'église.....	125
Hollerich.	Hollerich.	Plantations d'arbres aux places publiques	200
	id.	Entretien des bâtiments communaux.....	250
	id.	Mise en état de la salle des séances du conseil communal	250
	id.	Installation du service d'alimentation.....	150
Niederanven.	Merl.	Mise en état de la toiture du presbytère et du clocher	125
	Ernster.	Mise en état de la maison de pâtre	50
	Niederanven-Senningen	Mise en état de l'église et de la tour.....	200
Rollingergrund.	Rollingergrund.	Entretien des bâtiments communaux.....	150
Sandweiler.	Sandweiler.	Blanchissage de la maison communale et du presbytère.....	75
Schuttrange.	Munsbach.	Mise en état de la maison du hardier.....	125
	Schuttrange.	id.	125
	Schrassig.	id.	125
	Schuttrange.	Réparations à la toiture de l'église	125
	id.	Reconstruction du secrétariat communal	125
Steinsel.	Steinsel.	Réparation et plafond à la sacristie de l'église.....	100
Strassen.	Strassen.	Grosses réparations aux bâtiments communaux.....	150
Walferdange.	Walferdange.	Réparations à l'église	100
Weiler-la-Tour.	Hassel.	Mise en état de la maison du hardier.....	75
	Syren.	id.	100
	Weiler-la-Tour.	Mise en état du secrétariat communal	100
Berg.	Berg.	Réparations à l'escalier de la maison curiale.....	50
	id.	Réparations à la maison du pâtre	50
	Colmar.	id.	50
Bissen.	Bissen.	Réparations à l'orgue de l'église paroissiale	150
Bœvange-s.-Att.	Buschdorf.	Réparations à la chapelle sise au lieu dit «Hëlperknapp» ...	125
Fischbach.	Angelsberg.	Réparations à la voûte et au clocher de l'église	25
	Fischbach.	Réparations à l'église	50
	Schoos.	Réparations à la toiture et au clocher de la chapelle.....	25
Heffingen.	Reuland.	Mise en état des alentours de la chapelle	50
Larochette.	Larochette.	Construction d'une usine à gaz	600
Lintgen.	Lintgen.	Construction d'un secrétariat communal	150
	id.	Réparations au plafond de l'église.....	75
Lorentzweiler.	Blaschette.	Jalousies pour la maison presbytérale	100

Mersch.	Beringen.	Ameublement de la chapelle	75
	Mœrsdorf.	Réparations à l'église	75
	Mersch.	Dallage du chœur de l'église.....	125
	Reckingen.	Réparations à la chapelle et à la maison vicariale	100
	Rollingen.	id.	100
	Schenfels.	Nouveau clocher à la chapelle.....	100
Nommern.	Beisten-Cruchten.	Construction d'une nouvelle église	300
	Nommern.	Renouvellement de l'escalier près de l'église.....	150
	Schroindweiler.	Construction d'une nouvelle église	350
Tuntingen.	Hollenfels.	Acquisition d'un coffre-fort pour la fabrique d'église	50
	Tuntingen.	Nouveaux confessionaux pour l'église	200
	id.	Grosses réparations à l'autel de l'église	150

Distriet de Diektreh.

Asselborn.	Biwisch.	Nouvelle toiture de la maison vicariale	100
Boevange.	Donnange.	Nouvelle toiture sur la grange du presbytère.....	200
	Troine.	Grosses réparations du presbytère	300
Clervaux.	Clervaux.	Construction d'une nouvelle église	1000
	Weicherdange.	Réparations au presbytère.....	500
Consthum.	Consthum.	Construction d'un secrétariat communal avec dépendance ..	400
		Jubé et gouttières en zinc à l'église paroissiale	100
Hachiville.	Hachiville.	Secrétariat communal y compris l'ameublement	500
	id.	Mise en état du presbytère	200
Heinerscheid.	Heinerscheid.	Corbillard et hangar	200
	Hupperdange.	Mise en état de la cour devant le presbytère.....	200
	Lieler.	Blanchissage de l'église et du presbytère.....	100
Hosingen.	Untereisenbach.	Nouvelle toiture du presbytère.....	100
	Neidhausen.	Construction d'une chapelle.....	500
	Rodershausen.	Restauration du presbytère	100
	Wahlhausen.	Restauration du presbytère	100
Munshausen.	Marnach.	Nouveau presbytère.....	300
	Siebenaler.	Mise en état de la chapelle.....	100
Troisvierges.	Huldange.	Grosses réparations à l'église.	200
Weiswampach.	Weiswampach.	Nouvelle voûte à l'église	300
Bastendorf.	Brandenbourg.	Mise en état de l'alentour de l'église.....	250
	Tandel.	Mise en état de la chapelle à Tandel.....	150
Bettendorf.	Bettendorf.	Nouveau presbytère.....	300
	Mœstroff.	Réparations au presbytère.....	150
Bourscheid.	Bourscheid.	Mise en état du presbytère	300
	Kelmen.	Établissement d'un escalier à la sacristie de l'église.....	150
	Michelau.	Mise en état du presbytère à Michelau; nouveaux fenêtrés et cabinets	300
Diekirch.	Diekirch.	Construction et ameublement d'une salle de réunion à l'Hôtel de ville	400
	id.	Chauffage central à l'église paroissiale.....	200
Ermsdorf.	Stegen.	Mise en état des bâtiments communaux.....	500
Erpeldange.	Erpeldange.	Installation et ameublement du bureau de l'administration communale.....	400
Ettelbruck.	Ettelbruck.	Réparations à l'école agricole	300
	Warken.	Construction d'une chapelle.....	200
Feulen.	Niederfeulen.	Renouvellement de la toiture de la laiterie	400
	Oberfeulen.	Renouvellement de la toiture de la maison communale	300
Hoscheid.	Hoscheid.	Reconstruction de la tour de l'église	600
	id.	Recrépissage du mur d'enceinte du cimetière.....	100
Medernach.	Savelborn.	Nouveaux vitraux à la chapelle	150
Mertzig.	Mertzig.	Réparations au clocher de l'église paroissiale	400
	id.	Ameublement du local de réunion.....	200
Reisdorf.	Reisdorf.	Nouvelle église paroissiale	200
	Bigelbach.	Nouvelle chapelle	200

Schieren.	Schieren.	Réparations et mise en couleur du grillage devant l'église paroissiale.....	100
	id.	Construction d'un mur de soutènement près de l'église .	250
Arsdorf.	Arsdorf.	Nouvelle église	200
	id.	Mise en état du presbytère	100
	Beckerich.	Maison du hardier (toiture)	100
	Elvange-Hovelange	Maison du hardier (réparations)	100
	Oberpallen.	Église (réparations).....	300
Bettborn.	Bettborn.	Nouveaux chéneaux et gouttières au presbytère de Bettborn.	200
Bigonville.	Bigonville.	Réparations à l'entrée de l'église	200
Ell.	Ell.	Église, revêtement d'ardoises	300
	Petit Nobressart-Niedercolpach.	Église, construction d'un portail	100
Folschette.	Folschette.	Nouvelle tour et réparations à la toiture de l'église.....	400
	Hostert.	Nouvelle entrée à la chapelle	200
Grosbous.	Grosbous.	Recrépissage de l'église.....	300
	Dellen.	Réparations à l'extérieur de la chapelle.....	100
Perlé.	Perlé.	Construction d'une salle de réunion	200
	Holtz.	Réparations urgentes au presbytère	100
Redange.	Nagem.	Voûte de l'église (réparations)	100
	Redange.	Nouvelle église	500
Saëul.	Calmus.	Nouveau plancher et fenêtres dans la maison du porcher	100
	Saëul.	Deux portes et mosaïques dans l'église paroissiale.....	400
Useldange.	Everlange.	Réparations à l'intérieur du presbytère	200
	Useldange.	Presbytère d'Useldange	300
	id.	Secrétariat communal	300
Vichten.	Vichten.	Grosses réparations à l'étable du presbytère	200
Wahl.	Grevels.	Deux pilars à l'extérieur de l'église ; devant servir de soutien aux murs près du grand autel	200
	Wahl.	Crépissage de la tour de l'église et du presbytère	200
Fouhren.	Fouhren.	Mise en état des alentours de l'église paroissiale.....	100
	Marxberg.	Nouvelle toiture et mise en état de la chapelle	400
Putscheid.	Merscheid.	Grosses réparations et restauration de l'église paroissiale....	600
Vianden.	Vianden.	Renouvellement partiel de la toiture du clocher sur le plateau « Hockelslei »	300
	Vianden.	Recrépissage des murs extérieurs de l'église paroissiale	100
	id.	Gouttières et tuyaux de descente pour l'église paroissiale ...	100
Boulaide.	Baschleiden.	Crépissage du clocher et réparation à l'escalier d'accès .	200
Esch-s.-Sûre.	Esch-s.-Sûre.	Réparations au presbytère.....	100
Eschweiler.	Eschweiler.	Nouvelle toiture au presbytère	200
	Knaphoscheid.	Réparations à l'église	200
Gösdorf.	Dahl.	id.	200
	Buderscheid.	Mise en état de la chapelle.....	200
	Gösdorf.	Salle de réunion et lavoir public	200
Harlange.	Harlange.	Gouttières au presbytère	100
	id.	Salle de réunion	100
	Tarchamps.	Reconstruction du presbytère	200
Heiderscheid.	Heiderscheid.	Nouvelle toiture de la chapelle de Grund.....	100
	Eschdorf.	Nouvelle toiture de la tour de l'église.....	200
	Merscheid.	Grosses réparations à la chapelle.....	100
Kautenbach.	Alscheid.	Construction d'une nouvelle fenêtre à la chapelle.....	100
	Merkholz.	Agrandissement de l'église	250
	id.	Réfection de la toiture du presbytère	100
Mecher.	Bavigne.	Gouttières à l'église.....	100
	id.	Réparations au presbytère.....	100
	Kaundorf.	Réparations à la toiture de l'église	100
	Mecher.	Gouttières au presbytère	100
Oberwampach.	Brachtenbach.	Exhaussement de la tour de l'église	200

	Derenbach.	Nouvelle toiture partielle de l'église et revêtement en zinc de la tour	200
Wiltz.	Wiltz.	Réparations à la maison vicariale de Wiltz	500
Wilwerwiltz.	Wilwerwiltz.	Construction d'une maison communale.....	300
Winseler.	Doncols.	Reconstruction de la tour de l'église	200
	Sonlez.	Nouvelles fenêtres au presbytère et clôture de la cour	200

Distriet de Grevenmacher.

Beaufort.	Beaufort.	Nouvelle toiture de l'église paroissiale et mise en état du chauffage central	150
	Dillingen.	Construction et ameublement d'une nouvelle chapelle....	100
Bech.	Bech.	Construction d'une salle de réunion	250
	Hemsthal-Zittig.	Réparations à la maison curiale.....	250
Berdorf.	Berdorf.	Réparations à l'église et au presbytère	100
Consdorf.	Consdorf.	Grosses réparations au clocher de l'église	200
	id.	Construction d'un arc de triomphe à l'église paroissiale.	250
Echternach.	Echternach.	Reconstruction de la toiture de l'ancienne église paroissiale .	500
	id.	Mise en état des bâtiments communaux.....	200
Mompach.	Mompach.	Grosses réparations à la toiture de la maison curiale	100
Rospört.	Dickweiler.	Mise en état de la chapelle.....	300
	Oswiler.	Réparations au clocher de l'église paroissiale	150
	Rospört.	Réparations au secrétariat.....	200
	Steinheim.	Grillage au mur d'enceinte du cimetière	200
Waldbillig.	Haller.	Construction d'une salle de réunion	200
Betzdorf.	Mensdorf.	Grosses réparations aux bâtiments communaux.....	75
	Roodt.	Construction d'un secrétariat et d'une salle de réunion.	175
Flaxweiler.	Gostingen.	Aquisition d'une maison de pasteur et mise en état	300
	Oberdornen.	Mise en état de la maison de pasteur	100
	Beyren.	Construction d'une salle de réunion	250
Grevenmacher.	Grevenmacher.	Mise en état des bâtiments communaux.....	250
	id.	Mise en état de la maison dite « Schiltzenhaus ».....	200
Junglinster.	Bourglinster.	Construction d'une salle de réunion	200
	Godbrange.	Mise en état de la maison curiale	100
	Junglinster.	Mise en état de la maison communale.....	250
	id.	Ameublement du secrétariat.....	100
Manternach.	Lellig.	Mise en état du presbytère.....	200
	Manternach.	Réparations à l'église et au presbytère et construction d'un jubé	100
	Munschocker.	Agrandissement de la chapelle.....	100
Mertert.	Mertert.	Grosses réparations à la maison curiale	150
	Wasserbillig.	id.	100
Rodenbourg.	Eschweiler.	Réparations à la maison du pasteur.....	150
	Rodenbourg.	Construction d'un secrétariat et d'une salle de réunion	100
Wormeldange.	Ahn.	Construction d'une église	200
	Ehnen.	Construction d'un presbytère	200
	Wormeldange.	Construction d'une voûte à l'église paroissiale	200
	id.	Mise en état de la cour du presbytère	75
	id.	Reconstruction du mur du cimetière	200
Lenningen.	Canach.	Recrépissage du mur du cimetière	100
	Lenningen.	Construction d'un nouveau clocher et restauration de l'église	400
Mondorf-les-Bains	Altewies.	Recrépissage du mur du cimetière	75
	Ellange.	Agrandissement de la sacristie.....	200
Remich.	Remich.	Grosses réparations à l'abbatoir.....	100
Waldbredimus.	Trintange.	Réparations aux bâtiments communaux	100
	Waldbredimus.	id.	100
Wellenstein.	Schwebbsingen.	Grosses réparations à l'église et au presbytère	200
	Wellenstein.	Escalier en fer près de l'église	100

Arrêté du 20 janvier 1918, concernant la répartition des subsides en faveur de construction et réparation de maisons d'école avec dépendances (à l'exception des latrines d'école) ainsi que de logements pour le personnel enseignant.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR;

Vu l'art. 119 du budget des dépenses de l'exercice 1917;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 54.225 fr., sont accordés aux communes y dénommées pour construction et réparation de maisons d'école avec dépendances, ainsi que de logements pour le personnel enseignant.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur la production de pièces constatant que les travaux subsidiés sont exécutés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 20 janvier 1918.

Le Directeur général de l'intérieur,
M. KOHN.

Beschluß vom 20. Januar 1918, betreffend die Bewilligung von Subsidien für den Bau und die Ausbesserung von Schulhäusern und Nebengebäuden (ausschließlich der Schulabtritte), sowie von Wohnungen für das Lehrpersonal.

Der General-Direktor des Innern;

Nach Einsicht des Art. 119 des Staatsbudgets von 1917;

Beschließt:

Art. 1. Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 54.225 Fr., sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und zur Ausbesserung von Schulhäusern mit Nebengebäuden, sowie von Wohnungen für das Lehrpersonal, bewilligt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden erst dann ausgehändigt werden, wenn durch Vorbringung der erforderlichen Schriftstücke festgestellt ist, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung begriffen sind.

Luxemburg, den 20. Januar 1918.

Der General-Direktor des Innern,
M. KOHN.

Communes.	Sections.	Affectation des subsides.	Subsides accordés.
Distriet de Luxembourg.			
Bascharage.	Bascharage.	Nouvelle maison d'école avec logement d'instituteur.....	300
Dippach.	Schouweiler-Sprinkange.	Réparations à l'école des garçons.	100
Garnich.	Hivange.	Réparations à l'école	50
	Kahler.	id.	50
Hobscheid.	Eischen.	Renouvellement des planchers de l'école des filles	175
	Hobscheid.	Nouvelles fenêtres à l'école	100
Kehlen.	Nospelt.	Dallage du corridor de l'école des garçons	150
	Olm.	Aménagement de la cour de récréation	125
Kœrich.	Gœtzingen.	Mise en état de la cour de récréation et clôture du jardin près de l'école.....	50
	Kœrich.	Acquisition de bancs d'école	50

Kopstal.	Kopstal-Fermes.	Nouveaux planchers aux écoles	125
Mamer.	Mamer.	Construction d'une nouvelle école	175
	id.	Nouveaux banes d'école	75
Septfontaines.	Greisch.	Construction d'un hangar près de l'école	50
	Septfontaines.	Mise en état et blanchissage de l'école	125
Steinfort.	Kleinbettingen.	Restauration de la maison d'école	50
	Hagen.	Réparations à la maison d'école	50
	Steinfort.	Aménagement d'une salle d'école	200
Bettembourg.	Abweiler.	Reconstruction de la maison d'école	150
	Bettembourg.	Mise en état d'une salle pour l'école gardienne	150
	id.	Construction d'une nouvelle école et installation du chauffage central	350
	Pennange-Huncherange-Nœrtzange.	Aménagement d'une place de récréation	150
Differdange.	Differdange.	Construction et ameublement de la nouvelle école dans l'avenue Max Meyer	650
	Niedercorn.	Construction et ameublement d'une école	450
	Obercorn.	id.	500
Dudelange.	Dudelange.	Agrandissement de l'école	800
	id.	Acquisition de mobilier scolaire	150
Esch-s.-Alz.	Esch-s.-Alz.	Aménagement d'une cantine scolaire	150
	id.	Construction d'une nouvelle école au lieu dit : « Im Brill »	850
	id.	id. « Dellhöhe »	1000
Frisange.	Aspelt.	Construction d'une nouvelle école	600
	Hellange.	Réparation à l'école	75
Kayl.	Kayl.	Construction d'une nouvelle école	750
	Téclange.	id.	500
	id.	Grosses réparations aux bâtiments scolaires	150
Mouderrange.	Pontpierre.	Réparations à l'école	75
Pétange.	Lamadelaine.	Mise en état de l'ancienne maison d'école	200
	Pétange.	Construction d'une nouvelle école	600
	id.	Acquisition de mobilier scolaire	150
	Rodange.	Construction d'une nouvelle école	300
	id.	Acquisition de mobilier scolaire	150
Reckange.	Redgen.	Mise en état de la maison d'école	100
Roeser.	Berehem-Bivange.	Construction d'une nouvelle école	300
	Grauthem-Roeser.	Construction d'une étable près de l'école	125
Rumelange.	Rumelange.	Chauffage central à l'école des garçons	250
	id.	Acquisition de mobilier scolaire	150
	id.	Réparations aux planchers et aux fenêtres des écoles	125
Sanem.	Belvaux.	Réparations au logement des instituteurs	100
	Soleuvre.	Construction d'une nouvelle école	600
Schiffflange.	Schiffflange.	id.	750
Bertrange.	Bertrange.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments scolaires	125
		Crépissage et blanchissage de l'école	100
Contern.	Contern.	Réparations au logement d'instituteur	150
	Moutfort-Medingen.	Mise en état de la cour de récréation de Moutfort	50
	id.	Nouveaux planchers au logement d'instituteur	75
Eich.	Eich.	Acquisition de mobilier scolaire	125
	Beggen.	Construction d'une nouvelle école	300
	Eich.	Blanchissage des écoles	200
Hamm.	Hamm.	Réparations à la toiture de l'école	50
Hesperange.	Altzingen.	Entretien des bâtiments scolaires	50
	Hesperange.	id.	50
	Uzig.	id.	50
Hollerich.	Gessingen.	Cour de récréation près de l'école	125
	id.	Agrandissement de l'école	200

	Hollerich.	Construction et ameublement d'une école à Bonnevoie ..	650
	id.	Installation d'une nouvelle chaudière à l'école, rue Nilles..	150
	id.	Acquisition de la maison Hobam. pour servir d'emplacement d'une nouvelle école	150
Niederanven.	Ernster.	Reconstruction de la maison d'école	125
	Niederanven.	Nouvelle toiture à l'école	100
	Oberanven.	Nouveaux planchers au logement d'instituteur	75
Rollingergrund.	Rollingergrund.	Entretien des bâtiments et du mobilier scolaire	75
Schuttrange.	Munsbach-Schuttrange		
	Obersyren.	Construction d'une nouvelle école	350
Steinsel.	Steinsel.	Clôture de la cour de récréation de l'école des garçons..	150
	id.	Réparations à l'école des filles	150
Strassen.	Strassen.	Construction d'une nouvelle école	600
Walferdange.	Walferdange.	Réparations aux bâtiments scolaires	75
Weiler-la-Tour.	Hassel.	Mise en état du logement du personnel enseignant	50
Berg.	Berg.	Cave près de l'école	125
	id.	Réparations à l'école	50
	id.	Aménagement du logement de l'institutrice	125
Boevange s.-Attert	Boevange-s.-Attert.	Reconstruction du logement d'instituteur	200
Fischbach.	Fischbach.	Réparations à l'école	75
Heffingen.	Heffingen-Steinborn.	Escalier au logement de l'institutrice	50
	id.	Agrandissement du grenier des écoles	50
Larochette.	Ernzen.	Mise en état de la cour de l'école	75
	Larochette.	Mise en état de l'école des filles	75
Lintgen.	Lintgen.	Réparations aux écoles	75
Lorentzweiler.	Blaschette.	Réparations au logement d'instituteur	150
	Bofferdange.	Clôture du jardin communal	75
	Hunsdorf.	Jalousies à l'école	50
	Lorentzweiler.	Réparations au logement de l'instituteur	75
Mersch.	Beringen.	Grosses réparations à l'école	125
	Mesdorf.	id.	75
	Mersch.	Nouvel escalier à l'école	125
	Pettingen.	Réparations au logement de l'institutrice	100
	Reckingen.	Nouveau plancher et nouvelles fenêtres à l'école	125
	Rollingen.	Réparations au logement d'instituteur	100
	Schœnfels.	Grosses réparations à l'école	100
Nommern.	Nommern.	Réparations à l'escalier d'entrée à l'école	75
	Ober-Glabach.	Réparations à l'école et au logement de l'institutrice	100
	Schrandweiler.	Réparations de l'escalier de la cave du logement de l'insti- tutrice	75
Tuntingen.	Hollenfels.	Acquisition de mobilier scolaire	50
	Tuntingen.	Acquisition de mobilier scolaire	50
	id.	Aménagement de la cour de récréation	75
District de Diekirch.			
Asselborn.	Asselborn.	Nouvelle école	1000
	Biwisch.	id.	500
	Boxhorn.	id.	500
	Sassel.	id.	500
Boevange.	Donnange.	Nouveau logement d'instituteur	200
	Hamville.	Nouvelle école	200
	Lullange.	Grosses réparations à l'école	200
	Troine.	Nouvelle école des filles	200
Consthum.	Holsthum.	Agrandissement de la maison d'école	300
Hachiville.	Hachiville.	Mise en état de la salle d'école	100
	id.	Cour de récréation	100
	Hoffelt.	Nouvelle école	500

Heinerscheid.	Heinerscheid.	Agrandissement du logement d'instituteur	100
	Fischbach.	Construction d'une nouvelle salle d'école	500
	Lieler.	Logement d'instituteur et nouvelle école	200
Munshausen.	Munshausen.	Nouvelle école avec logement	200
	Marnach.	Nouvelles fenêtres à l'école	200
	Roder.	Mise en état du logement d'instituteur	100
Troisvierges.	Troisvierges.	Construction d'une nouvelle maison d'école	300
	Basbellain.	id.	200
	Wilwerdange.	Construction d'un mur autour de la cour de l'école des filles	100
Weiswampach.	Weiswampach.	Ouvrir et mise en état des salles d'école	300
Bastendorf.	Bastendorf.	Réparations à l'école des garçons	200
	Brandenbourg.	Mise en état du logement de l'institutrice	100
	id.	Nouveaux bancs pour l'école des filles	100
	Landscheid.	Mise en état de la maison d'école et des cabinets	150
	Tandel.	Mise en état du logement de l'institutrice	150
Bettendorf.	Bettendorf.	Mise en état du mur d'enceinte de la cour de récréation	200
	Gilsdorf.	Nouvelle école	400
	id.	Nouveaux bancs	100
	Moestroff.	Mise en état de la maison d'école	100
Bourscheid.	Lipperscheid.	Nouveau plancher d'école	100
	Michelan.	Nouveaux bancs d'école	200
	Welscheid.	id.	300
Dickirch.	Dickirch.	id.	300
	id.	Aménagement de la cour de récréation	200
	id.	Mise en état des écoles des filles	200
Ermsdorf.	Ermsdorf.	Nouvelles fenêtres à l'école	100
	Stegen.	Mise en état de la maison d'école avec logement de l'instituteur	200
Erpeldange.	Erpeldange.	Huit nouveaux bancs d'école	250
Ettelbruck.	Ettelbruck.	Chauffage central des écoles	400
	Warken.	Construction d'une école	400
Feulen.	Niederfeulen.	Mise en état des maisons d'école	150
	Oberfeulen.	Mise en état de la maison d'école	150
Hoscheid.	Hoscheid.	Agrandissement de la maison d'école à Dickt	150
Medernach.	Medernach.	Restauration du logement de l'instituteur	300
Mertzig.	Mertzig.	Aménagement de la maison d'école	300
	id.	Réparation de la toiture de la maison d'école	300
Reisdorf.	Bigelbach.	Nouvelle toiture à l'école	200
	Hosdorf.	Nouveau plancher à la salle d'école	100
Schieren.	Schieren.	Nouvel escalier près de la maison d'école	200
Arsdorf.	Arsdorf.	Nouvelle salle d'école	300
	Bilsdorf.	Mise en état de la maison d'école	200
Beckerich.	Noerdange.	Réparation à l'école et à la cour de récréation	100
	Oberpallen.	Réparation à la cour de récréation	100
Bettborn.	Bettborn-Pratz.	Réparation des cheneaux et gouttières à la maison vicariale de Bettborn servant de logement aux institutrices ...	250
Bigonville.	Bigonville.	Mise en état du logement de l'institutrice	200
	id.	Installation de l'éclairage à gaz à acétylène pour le bâtiment d'école	200
Ell.	Roodt.	Réparations à la maison d'école	500
Folschette.	Folschette.	Réparations aux maisons d'école	200
	Rambrouch.	Nouvelles fenêtres à la maison d'école des garçons	300
Perlé.	Holtz.	Mobilier d'école (28 bancs)	300
	Wolwelange.	Construction d'une maison d'école avec logement pour l'instituteur	600
Redange.	Redange.	Logement des instituteurs (toiture)	400
	Ospem-Reichlange.	Nouvelle maison d'école	400

Saeul.	Calmus.	Corridor à l'entrée de la salle d'école...	100
Useldange.	Rupweiler.	Nouvelles fenêtres à l'école et mobilier pour l'école...	100
Vichten.	Vichten.	Réparations au logement du personnel enseignant	150
Wahl.	Buschrodt.	Mise en état de la place de récréation.....	200
	Heispelt.	Mise en état du logement d'institutrices	100
	Kuborn.	Grande porte d'entrée à la cour	100
Fonbren.	Wahl.	Nouvelles fenêtres à la maison d'école	200
Putscheid.	Longsdorf.	Mise en état du logement de l'institutrice	300
	Bivels.	Nouveaux banes d'école	200
	Merscheid.	Grosses réparation à la maison d'école..	300
	id.	Nouveaux banes d'école	100
	Nachtmanderscheid.	id.	100
	Stolzembourg.	Nouveau plafond à la salle d'école	100
	Weiler.	Nouveaux banes d'école	100
Vianden.	Vianden.	Acquisition de nouveaux banes d'école.....	300
	id.	Réparations à la maison d'école des garçons	200
Boulaide.	Boulaide.	Crépissage des maisons d'école	100
	Bascheiden.	Travaux d'entretien à la maison d'école	50
Esch-s.-Sûre.	Esch-s.-Sûre.	Crépissage du mur de clôture	50
Goesdorf.	Buderscheid.	Nouvelle maison d'école	250
	Nocher.	Réparations au logement d'instituteur	100
Harlange.	Harlange.	Nouveaux banes d'école	200
	Tarchamps.	Nouvelle maison d'école	200
Heiderscheid.	Heiderscheidergrund.	Mise en état de la salle d'école	100
	Eschdorf.	Revêtement de l'école des garçons..	100
	Merscheid.	id.	100
Kautenbach.	Alscheid.	Construction d'un hangar près de l'école	150
	Merkholz.	id.	150
Mecher.	Kaundorf.	Réparation à la toiture de l'école	200
	Nothum.	Nouveau plancher à l'école	200
Neunhausen.	Jansenborn.	Réparation à la maison d'école	200
Oberwampach.	Niederwampach.	Nouvelles fenêtres au logement d'instituteur.....	100
	Oberwampach.	Nouvelle toiture à la maison d'école	200
Wiltz.	Wiltz.	Nouvelle habitation pour les sœurs institutrices.....	200
	id.	Salle de gymnastique près de l'école des garçons	200
Wilwerwiltz.	Wilwerwiltz.	Travaux d'aménagement à la salle d'école	100
Winseler.	Nœrtrange.	Nouveau plancher à la salle d'école	200
	Winseler.	id.	200

District de Grevenmacher.

Beaufort.	Beaufort.	Grosses réparations aux salles d'école et aménagement des logements du personnel enseignant	150
Bech.	Rippig.	Agrandissement du logement de l'institutrice	300
Berdorf.	Berdorf.	Construction d'un hangar près de l'école.....	100
	Bollendorf.	Réparations à l'école et à la cour de récréation.....	200
Echternach.	Echternach.	Grosses réparations aux deux maisons d'école	150
	id.	Banes d'école	150
Mompach.	Born.	Mise en état de l'école des filles	75
Rosport.	Hinkel.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
	Oswiller.	Construction et aménagement de la nouvelle maison d'école	500
	Rosport.	id.	400
	id.	Mise en état du logement du personnel enseignant.....	200
Waldbillig.	Haller.	Construction d'une nouvelle maison d'école	500
	Christnach.	Grosses réparations au logement d'institutrice	150
Betzdorf.	Betzdorf.	Agrandissement de la maison d'école	75
	Olingen.	Grosses réparations à la maison d'école.....	50
Biwer.	Biwer.	Reconstruction de la toiture de l'école des garçons	100

	Boudler.	Grosses réparations à la maison d'école et acquisition de bancs d'école	125
Flaxweiler.	Beyren.	Nouvelles fenêtres à l'école des garçons et mise en état de la maison d'école	75
	Flaxweiler.	Réparations à la maison d'école	75
	Niederdonven.	Mise en état de la cour de récréation et de la maison d'école	125
Grevenmacher.	Grevenmacher.	Construction de nouvelles maisons d'école	1000
Junglinster.	Bourglinster.	Acquisition d'un logement pour l'institutrice	300
	Junglinster.	Construction d'un hangar près de l'école de Graulinger	150
Manternach.	Manternach.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
Mertel.	Mertel.	Acquisition d'une maison destinée à l'agrandissement de la cour de récréation	200
	Wasserbillig.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
	id.	Aménagement du logement de l'instituteur	75
Rodenbourg.	Beidweiler.	Mise en état de la cour de récréation	75
Wormeldange.	Ahn.	Construction d'un logement d'institutrice	400
	Wormeldange.	Construction d'une nouvelle maison d'école avec logement	1000
	Machtum.	Mise en état de la maison d'école	100
Lenningen.	Ganach.	Ameublement des écoles	150
Mondorf-L.-Bains.	Altvies.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
	Mondorf.	Ameublement des écoles	100
Remerschen.	Remerschen.	Grosses réparations à la maison d'école	150
	Schengen.	Agrandissement de la maison d'école	100
Remich.	Remich.	Mise en état des salles d'école	200

Avis. — Consulats.

L'exéquatur a été accordé à M. Joseph-Paul Lefèvre, en sa qualité de Consul de Norvège à Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1918.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
L. KAUFFMAN.*

Bekanntmachung. — Consulate.

Dem Consul für Norwegen, Hrn. Josef Paul Lefèvre in Luxemburg, ist das Exequatur erteilt worden.

Luxemburg, den 26. Januar 1918.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
L. KAUFFMAN.*

Avis. — Justice.

Par arrêté grand-ducal en date du 19 janvier courant, M. N. Schetter, juge de paix du canton de Grevenmacher, a été délégué pour desservir la justice de paix du canton d'Echternach pendant la durée de la vacance de ce siège.

Luxembourg, le 22 janvier 1918.

*Le Directeur général de la justice
et de l'instruction publique,
L. MOUTRIER.*

Bekanntmachung. — Justiz.

Durch Großh. Beschluß vom 19. d. Mts. ist Hr. N. Schetter, Friedensrichter des Kantons Grevenmacher, mit der Justizpflege im Kanton Echternach für die Dauer der Vakanz dieses Sitzes beauftragt worden.

Luxemburg, den 22. Januar 1918.

*Der General-Direktor der Justiz
und des öffentlichen Unterrichts
L. MOUTRIER.*

Avis. — Service sanitaire.

Bekanntmachung. — Sanitätswesen.

Tableau des maladies contagieuses observées dans les différents cantons du Grand-Duché du 5 au 19 janvier 1918.

Verzeichnis der in den verschiedenen Cantonen des Großherzogtums vom 5. bis 19. Januar 1918 festgestellten ansteckenden Krankheiten.

N° d'ordre.	Cantons.	Localités.	Fièvre typhoïde.	Dyphtérie.	Coqueluche.	Scarlatine.	Variole.	Affections puerpérales.
1	Luxembourg.	Dommeldange	»	1	»	»	»	»
		Hollerich	»	3	»	»	»	»
		Luxembourg	2	2	»	»	»	»
		San Iweiler	»	1	»	»	»	»
		Strassen	»	1	»	»	»	»
		Walferdange	»	1	»	»	»	»
2	Capellen.	Greisch.	»	1	»	»	»	»
		Hobscheid	»	1	»	»	»	»
3	Esch-sur-Alzette.	Esch-s.-Alz.	»	»	»	1	»	»
		Schifflange	1	1	»	»	»	»
4	Clervaux.	Hachiville	»	1	»	»	»	»
5	Diekirch.	Bastendorf	»	3	»	»	»	»
		Brandebourg	1	»	»	»	»	»
		Ermsdorf	1	»	»	»	»	»
		Ettelbruck	»	1	»	»	»	»
6	Redange.	Hovelange	1	»	»	»	»	»
		Perlé	»	1	»	»	»	»
		Schar del	»	1	»	»	»	»
		Useldange	»	»	»	4	»	»
7	Vianden.	Bivels	»	»	»	1	»	»
		Vianden	»	1	»	»	»	»
8	Echternach.	Echternach	2	»	»	»	»	»
		Kobenbour	»	1	»	»	»	»
Total...			8	21	»	6	»	»

Caisse d'épargne. — A la date du 15 et 18 janvier 1918, les livrets nos 167700 et 171030 ont été déclarés perdus. Les porteurs des dits livrets sont invités à les présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'Épargne, et à faire valoir leurs droits. Faute par les porteurs de ce faire dans le dit délai, les livrets en question seront déclarés annulés et remplacés par des nouveaux.

Par décision en date du 23 janvier 1918, les livrets nos 106578, 76335, 196748 et 73177 ont été annulés et remplacés par des nouveaux.

Luxembourg, le 19 janvier 1918.

Avis. — Bourses d'études.

Une bourse de la fondation Thomas *Byrne*, pour études au gymnase ou à l'école industrielle et commerciale de Luxembourg, est vacante depuis le 1^{er} octobre dernier.

Les prétendants à la jouissance de cette bourse sont invités à me faire parvenir leurs demandes, accompagnées des pièces justificatives de leurs droits, pour le 1^{er} mars prochain au plus tard.

Luxembourg, le 22 janvier 1918.

*Le Directeur général de la justice
et de l'instruction publique,
L. MOUTRIER.*

Bekanntmachung. — Studienbörse.

Eine Börse der Stiftung Thomas *Byrne* für Studien am Gymnasium oder an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg, ist seit dem 1. Oktober leztthin fällig.

Bewerber um den Genuß dieser Börse sind gebeten mir ihre Gesuche nebst Belegstücken, für spätestens den 1. März künftighin zukommen zu lassen.

Luxemburg, den 22. Januar 1918.

*Der General-Direktor der Justiz
und des öffentlichen Unterrichts,
L. Moutrier.*

Société anonyme pour la construction et l'exploitation d'un crématoire dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi, 5 février 1918, à 3 heures du soir, à l'hôtel Staal à Luxembourg.

Ordre du jour :

- 1^o Rapport du conseil d'administration;
- 2^o Rapport du comité de surveillance;
- 3^o Bilan, Profits et Pertes;
- 4^o Élection pour le conseil d'administration;
- 5^o Élection pour le comité de surveillance;
- 6^o Proposition d'augmenter le capital social.

Le Président du conseil d'administration : Jos. Junck.

PUBLICATION NON OFFICIELLE.

Avis. Expropriation pour cause d'utilité publique.

Suivant exploit de l'huissier Jean-Pierre Kauth d'Esch-s.-Alz., en date du quatorze janvier 1918, à la requête du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation de tramways intercommunaux dans le canton d'Esch-s.-Alz., ayant son siège à Esch-s.-Alz., représenté par son président, M. Émile Mark, bourgmestre à Differdange, pour lequel requérant est constitué et occupera Maître René Blum, avocat-avoué à Luxembourg, en l'étude duquel domicile est élu;

Assignation a été donnée à 1^o Nicolas Schumann, cultivateur, et 2^o à son épouse Marguerite Schmit, sans profession, demeurant ensemble à Belvaux;

à comparaître le mercredi, 30 janvier courant, à 9½ heures du matin, devant le tribunal civil d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, au palais de justice à Luxembourg, pour:

par les faits et motifs indiqués au dit exploit, voir dire que les formalités prescrites par la loi du 17 décembre 1859, pour parvenir à l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles suivantes, ont été remplies:

1^o d'une parcelle de 5 a. 15 ca., dont 3 a. 62 ca. pour la voie et un are, 53 ca., excédant à gauche à emprendre d'une parcelle de terre labourable, sise lieu dit « In der Fass », commune de Sanem, inscrite au cadastre, section C, n^o 556/1865, pour une contenance totale de 24 a. 10 ca., formant le n^o 19 du plan parcellaire;

2^o d'une parcelle de 2 a. 28 ca., dont 1 a. 51 ca. pour la voie et 74 ca. excédant à gauche, à emprendre d'un labour, sis territoire de la commune de Sanem, lieu dit « In der Fass », inscrit au cadastre, section C, n^o 556/1864, pour une contenance totale de 8 a., formant le n^o 20 du plan parcellaire;

3^o d'une parcelle de 4 a., 42 ca., dont 3 a. 50 ca. pour la voie et 92 ca. excédant à gauche, à emprendre d'un labour, sis territoire de la commune de Sanem, lieu dit « In der Fass », inscrit au cadastre, section C, n^o 553/1863, pour une contenance totale de 16 a., formant le n^o 21 du plan parcellaire;

4^o d'une parcelle de 2 a. 40 ca., à emprendre d'un pré, sis territoire de la commune de Sanem, lieu dit « In der Fass », inscrit au cadastre, section C, n^o 545/1862, pour une contenance totale de 9 a. 50 ca., formant le n^o 23 du plan parcellaire;

5^o d'une parcelle de 8 a. 10 ca., à emprendre d'un pré sis territoire de la commune de Sanem, lieu dit « In der Fass », inscrit au cadastre, section C, n^o 544/1742, pour une contenance totale de 8 a. 10 ca., formant le n^o 23 bis du plan parcellaire;

Voir donner acte au requérant qu'il offre aux assignés pour indemnité du chef de l'expropriation pour cause d'utilité publique les sommes indiquées plus amplement dans l'exploit Kauth prémentionné;

En cas de refus d'accepter les offres faites, voir procéder conformément à la loi au règlement des indemnités auxquelles les assignés ont droit;

Voir ordonner la mise en possession de la partie poursuivante des parcelles ci-dessus désignées, à charge par elle de consigner préalablement les sommes ci-dessus offertes;

l'assigné Schumann voir dire qu'il sera tenu d'autoriser son épouse, la dame Marguerite Schmit, à ester en justice, sinon y voir suppléer par le tribunal;

S'entendre les assignés condamner aux dépens en cas de contestation;

Sous la réserve de pouvoir changer, modifier ou augmenter les présentes conclusions suivant les circonstances;

Avec déclaration que les pièces suivantes sont déposées au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, où les intéressés peuvent en prendre connaissance, savoir: l'arrêté de concessibilité pris par M. le Directeur général des travaux publics, le 11 janvier 1917, par lequel les travaux de construction de tramways intercommunaux dans le canton d'Esch-s.-Alz. et notamment les travaux de construction de la ligne des tramways d'Esch-s.-Alz. à Rodange, section comprise entre les distances 4827 km. et 5335, sur le territoire de la commune de Sanem, ont été déclarés d'utilité publique; les pièces de l'instruction administrative qui a précédé le dit arrêté;

le plan des travaux à exécuter avec le plan terrier et tableau d'emprises indicatif des parcelles à emprendre et à exproprier pour cause d'utilité publique.

Pour extrait conforme,

Kauth.

